

**Comité Technique SPIP du
31.08 .2021 : *Déclaration liminaire***

Monsieur le président,

Les organisations syndicales représentatives de la filière insertion et probation vous ont adressé le 8 juin 2021 une demande commune d'organisation d'un CT SPIP exceptionnel relatif à la prise en charge des auteurs de violences conjugales et aux conséquences, sur les organisations de service, des consignes adressées aux SPIP.

Loin de prendre la mesure de notre demande et de la pression ressentie dans les services, votre seule réponse, a été d'ajouter un « point d'information et d'échange sur le suivi des violences conjugales » au CT SPIP du 29 juin, CT SPIP prévu depuis plusieurs mois. Comme un ultime signe de mépris, vous refusiez également de nous transmettre les consignes adressées aux DISP ou aux DFSPIP arguant tantôt du fait qu'aucunes consignes particulières émanant de la DAP n'avaient été données et tantôt du fait qu'elles étaient publiques et que nous en avons déjà eu connaissance par d'autres moyens.

C'est pour toutes ces raisons, que nous avons décidé de boycotter avec les deux autres organisations syndicales le CT SPIP du 29 juin.

Pour les informations publiques, nous avons pu avoir accès aux deux rapports des inspections sur les faits de Mérignac et d'Hayange.

Depuis leurs publications, vos services ont dû travailler sur les dizaines de recommandations. Où en sommes-nous ?

Certaines de ces recommandations, la n°6 de celui de Mérignac transforme les SPIP en annexe des forces de l'ordre. D'autres comme la n°5 de celui d'Hayange vont dans le sens de ce que préconise notre organisation sur les VAD et que la DAP, par l'intermédiaire des DI et des DFSPIP a réduit au strict minimum depuis une décennie.

Cette thématique ne peut être traitée à la légère, entre deux sujets que vous jugez prioritaires au vu de calendrier de la DAP. Les conséquences sont trop importantes pour les SPIP, pour nos pratiques, nos missions et nos valeurs pour en faire si peu de cas. Elle nécessite un véritable échange. Et un échange ne peut être constructif que s'il se fait avec transparence, honnêteté et respect vis-à-vis de son interlocuteur !

Nous ne pouvons cautionner cette conception du dialogue social où les choses se font en catimini, où l'opacité et le mensonge règnent ;

où la position des 3 OS n'est pas respectée puisque la DAP et la SDIP profitent de circonstances exceptionnelles pour transmettre des consignes unanimement rejetées en réunion de travail ;

où les organisations représentatives des personnels donc ne sont pas consultées mais constamment mises devant le fait accompli et où les SPIP et leurs agents sont constamment les dindons de la farce.

Monsieur le Président du CT SPIP, nous vous rappelons que la CGT IP est l'organisation syndicale majoritaire au sein de ce CT. Nous portons donc ici les intérêts mais aussi la parole de nos collègues de terrains et cette parole est depuis trop longtemps empreinte de souffrance, de colère et de désillusions. Il est grand temps que vous l'entendiez.

Malgré vos déclarations depuis votre arrivée à la direction de cette administration, les collègues sur les terrains ne se sentent pas soutenus. Les services sont en grande

difficulté et les dernières mobilités n'ont pas permis pour la majorité des services, de renforcer les équipes.

Le SPIP joue un rôle central au sein de l'administration pénitentiaire et de la justice, vous le savez pertinemment. Le professionnalisme et le dévouement de vos agents ne sont plus à démontrer. Aussi il est temps de leur accorder la considération qu'ils méritent en instaurant un véritable dialogue social avec les OS qui les représentent.

Vous n'avez de cesse de répéter que vous êtes pour l'échange et le dialogue mais l'actualité ne fait que dénoncer le contraire ! Ainsi qu'en est-il du dialogue avec les OS concernant les mesures post-peines des personnes condamnées pour terrorisme et qui concerne directement les charges de travail des SPIP? qu'en est-il de la communication sur l'organisation des Etats Généraux? les OS représentatives des SPIP seront-elles entendues?...

Cela démontre encore, s'il en était besoin, que vos actes sont contraires à vos paroles...

Aujourd'hui, se tient donc le CT SPIP de repli, instance s'il en est qui devrait être emblématique du dialogue social. Vous avez fini par nous transmettre un certain nombre de documents diffusés par l'administration sur les terrains. Mais nous ne sommes pas dupes, Monsieur le Président du CT SPIP, nous savons que d'autres consignes ont été données et que vous ne nous les avez pas communiquées.

Et si nous sommes présents aujourd'hui, c'est pour exiger que vous jouiez cartes sur table. L'ensemble des consignes diffusées sous quelque forme que ce soit doivent être portées à notre connaissance par VOS soins aujourd'hui. Vous devrez également faire preuve d'une complète transparence sur la place que vous réservez au SPIP au sein de l'administration pénitentiaire, mais plus largement dans la chaîne pénale. Quelle est votre conception du rôle et des missions du SPIP ?

C'est à cette seule condition que nous accepterons de rester et de discuter. Si vous ne prenez pas vos responsabilités, de notre côté nous prendrons les nôtres et arrêterons ce jeu de dupes.